

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE ET ENVIRONNEMENTALE

Tous impliqués !

Par Elisabeth Dupart-Lamblin, secrétaire générale
Association Congrès des Notaires de France

L'Association Congrès des Notaires de France poursuit son activité en s'efforçant de suivre une démarche de développement durable.

Consciente de la complexité des enjeux environnementaux et sociétaux dans la filière événementielle, l'Association invite chaque acteur à se mobiliser dans cette responsabilité collective et progressive.



LES ENGAGEMENTS DE L'ASSOCIATION CONGRÈS DES NOTAIRES DE FRANCE :

ÉCO RESPONSABILITÉ

- En cohérence avec la démarche « Zéro papier » du notariat :
 - réduire les éditions au format papier,
 - respecter les consignes d'impression sur papier recyclé, éco-labellisé, en collaboration avec des imprimeurs certifiés et inclusifs.
- Transformer les locaux de l'Association, en respect des normes environnementales.
- Réduire l'usage des plastiques.
- Dans l'exposition :
 - réduire la surface moquetée,
 - installer un tri sélectif et gérer les déchets.

RESPONSABILITÉ SOCIALE ET SOCIÉTALE

- Proposer une réflexion juridique d'intérêt général issue de l'accompagnement de vingt millions de citoyens chaque année.
- Inviter, lors de chaque édition, à découvrir un territoire en impliquant le maximum de parties prenantes locales :
 - collaborer avec une grande diversité d'acteurs économiques et sociaux dans une démarche de dialogue et d'ouverture,
 - préférer le local et la proximité.
- Attacher de l'importance aux conditions de réalisation des services contractés et de fabrication des produits achetés.
- Privilégier les « Traiteurs de France » et les prestataires de denrées alimentaires fraîches, locales, de saison et luttant contre le gaspillage.
- Mener des actions de mécénat durables :
 - les notaires conseillent et accompagnent l'intention libérale de leurs clients,
 - le notariat est lié au monde associatif par une charte de partenariat avec France Générosités et un protocole national pour le développement du mécénat culturel avec le Ministère de la culture au terme duquel quatre-vingt notaires sont correspondants mécénat en France,
 - un partenariat ancien avec la Fondation d'Auteuil,
 - le versement de dons.

RESPONSABILITÉ SÉCURITAIRE ET SANITAIRE

- Établir, en lien avec les autorités publiques et réceptives, les mesures sanitaires et de protection qui garantissent la sécurité des publics.



CINQ CRITÈRES DE PROGRÈS PROPOSÉS AUX EXPOSANTS :

A. Le stand

- Stands pré-équipés :
 - les cloisons préinstallées par Live! by GL events sont réutilisées,
 - l'éclairage est diffusé par spots utilisant des ampoules LED,
 - la moquette est recyclée.
- Stands aménagés par des standistes professionnels :
 - intégrer, dans la phase de conception ou de décoration du stand (cahier des charges), des critères de développement durable,
 - penser à des aménagements réutilisables,
 - privilégier des matériaux certifiés tel que le bois, certifié PEFS ou FSC d'origine française ou européenne, ou encore utiliser de la moquette réutilisable ou recyclable.

B. Les matériaux

- Prendre en compte trois critères principaux pour le papier : papier recyclé / papier éco-labellisé / privilégier les imprimeurs certifiés (marque Imprim'Vert et/ou d'une certification environnementale).
- Tendre vers une démarche " Zéro papier ".
- Éviter au maximum les emballages et contenants plastiques.
- Privilégier l'eau des fontaines ou en carafe.

C. Les déchets

- Une communication complémentaire sera présente dans le dossier technique en ligne et sur place.
- Utiliser les équipements dédiés au tri des déchets.
- Imposer aux prestataires de denrées alimentaires de veiller à limiter l'empreinte écologique.

D. L'énergie

- Éteindre les éclairages de stand avant de partir chaque soir.
- Développer le recours aux fournisseurs de proximité.

E. La politique de cadeaux

L'Association Congrès des Notaires de France n'encourage pas la distribution de cadeaux sur les stands. Ces derniers créent une disparité entre les exposants et génèrent le plus souvent une joie éphémère.



QUINZE ACTIONS CONCRÈTES PROPOSÉES AUX PARTICIPANTS :

Le congrès propose quelques actions très concrètes éco-responsables durant le séjour des participants :

Hébergement

- Choisir un hébergement proche du Palais des Congrès et éco-responsable. L'organisation du Congrès s'est efforcée de concentrer les événements à proximité du Palais des Congrès.
- Penser à éteindre les lumières.
- Limiter l'usage de l'eau.
- Limiter l'usage des produits d'accueil offerts par les établissements.
- Demander à ne pas changer tous les jours les draps et serviettes de toilettes durant un court séjour.
- Utiliser le moins possible les bouteilles d'eau en plastique.

Dans l'enceinte du Palais des Congrès

- Limiter la quantité de documents emportés à ceux qui sont vraiment utiles.
- Résister à la tentation des petits cadeaux offerts sur les stands.
- Emporter avec soi un sac pour tout porter et une gourde rechargée à l'eau des fontaines mises à disposition.
- Réserver un accueil bienveillant à toutes initiatives prises (réduction des emballages des denrées alimentaires par exemple sur les stands de restauration rapide).
- Utiliser les poubelles de tri sélectif mises à disposition.
- Restituer le cordon et la pochette de badge.

Transports

- Privilégier le train à l'avion entre le domicile et le Palais des Congrès.
- Privilégier le métro, pratique et peu onéreux, pour les déplacements.
- Utiliser le service des navettes mis à disposition, en soirée, par le Congrès.